

# **SUISSE-MAROC : LANCEMENT DU GROUPE PERMANENT MIGRATOIRE MIXTE (GPMM)**

**06.09.2023 SUISSE-MAROC : LANCEMENT DU GROUPE PERMANENT MIGRATOIRE MIXTE (GPMM)**

La Suisse et le Maroc ont lancé mardi 5 septembre à Rabat un dialogue sur la migration. Les deux pays confirment ainsi leur volonté de continuer à développer et approfondir leur bonne coopération bilatérale dans le domaine migratoire. Cette nouvelle structure va permettre à la Suisse et au Maroc de mener des discussions techniques approfondies et de renforcer leur coopération dans plusieurs domaines migratoires.

La secrétaire d'Etat aux migrations, Christine Schraner Burgener, et Khalid Zerouali, Directeur général pour la migration et la surveillance des frontières, ont lancé à Rabat le 5 septembre 2023 le Groupe permanent migratoire mixte (GPMM).

A l'avenir, la Suisse et le Maroc échangeront ainsi régulièrement dans le cadre d'un vaste dialogue portant sur toute une série de thèmes liés à la migration, notamment sur la prévention de la migration irrégulière, le retour et la réintégration, la lutte contre la traite des êtres humains, la migration régulière ou encore le renforcement des perspectives socio-professionnelles sur place.

Le Maroc n'est pas seulement un pays d'émigration, mais aussi un pays de transit et d'accueil pour de nombreux migrants et réfugiés. Au vu de sa situation aux portes de l'Europe sur les routes migratoires, le Maroc est aussi confronté à de nombreux défis sur son territoire et s'engage depuis de nombreuses années pour la mise en œuvre d'une politique migratoire équilibrée.

Dans le cadre du GPMM, la Suisse souhaite soutenir le Maroc afin de contribuer à une meilleure gestion de la migration sur place, informe un communiqué.

A l'occasion de cette rencontre, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a par ailleurs annoncé qu'il contribuait à soutenir financièrement un projet de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Maroc, qui vise à faciliter le retour volontaire et la réintégration des migrants dans leur pays d'origine.

La Suisse et le Maroc collaborent très bien depuis plusieurs années déjà dans le domaine de la migration. Le dialogue mené dans le cadre du GPMM devrait permettre de soutenir une migration sûre et ordonnée et de réduire encore le nombre de personnes concernées par une obligation de quitter la Suisse.

La coopération migratoire et le lancement du GPMM s'inscrivent dans le cadre de la déclaration conjointe signée le 3 décembre 2021 par la Suisse et le Maroc. Celle-ci prévoit de renforcer la coopération bilatérale dans de nombreux domaines, comme la formation professionnelle ou la coopération policière.

La secrétaire d'Etat aux migrations était accompagnée de représentants du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et de l'Office fédéral de la police (fedpol).

**Source**

: <https://ecoactu.ma/suisse-maroc-groupe-permanent-migratoire-mixte/>